



ORDRE DU JOUR

**SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Le mardi, 11 avril 2023
à 18h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
4. **Retour sur la période de questions de la dernière séance**
5. **Procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 28 mars 2023.
6. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 6.1 Modification au tableau des comités du conseil municipal;
7. **Finances municipales**

8. **Ressources humaines**

9. **Culture, développement social et loisir**
 - 9.1 Bilan des mesures 2022 pour la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées;

10. Infrastructures et gestion des eaux

10.1 Octroi des contrats suivants :

- | | | |
|--------|----------------|--|
| 10.1.1 | SA-37-INF-23-P | Services professionnels - Surveillance des travaux - Carrefour giratoire Douglas et travaux connexes; |
| 10.1.2 | SA-21-INF-22-P | Appel d'offres – SA-21-INF-22-P - Services professionnels – Surveillance des travaux – Reconstruction de l'intersection de Séminaire Nord / Saint-Joseph / Toupin; |

11. Toponymie et circulation

12. Travaux publics

12.1 Octroi des contrats suivants :

- | | | |
|--------|---------------|--|
| 12.1.1 | SA-44-TP-22-P | Travaux de nettoyage de conduites d'égouts par curage (2023-2025); |
|--------|---------------|--|
- 12.2 Rejet de l'appel d'offres SA-26-TP-22-P Travaux de canalisation des fossés (2023-2026);
- 12.3 Demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du « Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) - Volet 3 » pour l'entretien de la « Route verte » et de ses embranchements;

13. Sécurité publique

13.1 Bilan annuel de la cinquième année du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie (2^e génération);

14. Urbanisme

14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

- | | | |
|--------|---------------|---|
| 14.1.1 | DDM-2023-0022 | Immeuble situé au 220, rue Champlain - Autoriser la construction d'un toit qui empiète dans la distance minimale de la ligne de rue prescrite au règlement de zonage; |
| 14.1.2 | DDM-2023-0026 | Immeuble situé au 1555, rue Baillargeon Autoriser l'agrandissement du bâtiment principal empiétant dans la marge arrière minimale applicable; |

14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel

14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

1) PIA-2023-0036 Immeuble situé au 98A, rue Jean-Talon
Autoriser l'agrandissement d'une habitation unifamiliale;

2) PIA-2023-0041 Immeuble situé au 510, 1^{re} Rue -
Autoriser la construction d'une habitation multifamiliale;

14.3.2 PIA-2023-0051 – Immeuble situé sur la rue Maupassant –
Lot 6 344 724 du cadastre du Québec - Autoriser la construction du bâtiment principal;

14.3.3 PIA-2023-0002 Immeuble situé au 241, rue Laurier - Autoriser l'agrandissement et la rénovation d'un bâtiment principal;

14.3.4 PIA-2023-0040 Immeuble situé au 665, 1^{re} Rue – Autoriser l'installation de nouvelles enseignes;

14.3.5 PIA-2023-0037 Immeuble situé au 1391, chemin des Patriotes Ouest - Autoriser le changement du revêtement des murs extérieurs et l'ajout d'une fenêtre d'une habitation unifamiliale;

14.4 Avis de motion et adoption des projets des règlements suivants :

- - - -

14.5 Avis de motion et adoption du premier projet des règlements suivants :

14.5.1 Règlement n° 2213

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser, à même la zone H-1531, un nombre minimal d'un (1) étage pour la classe d'usages « Bifamiliale ».

La zone H-1531 est située du côté est de la rue Jacques-Cartier Sud, entre les rues O'Cain et de Coulomb. »

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :

- - - -

14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes :

14.7.1 PPCMOI-2022-5394 Lot 3 643 970 du cadastre du Québec et situé au 19, rue Sébastien;

14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes :

- - - -

- 14.9 Adoption des PPCMOI suivants :
- 14.9.1 PPCMOI-2022-5379 Lot 4 258 417 du cadastre du Québec et situé au 321-323, rue Laurier;
- 14.9.2 PPCMOI-2022-5380 Lot 6 476 466 du cadastre du Québec et situé au 865, boulevard d'Iberville;
- 14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de développement
- - - -
- 14.11 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec
- - - -
- 14.12 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d'urbanisme :
- - - -
- 14.13 Reddition de compte – Subvention Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Veloce III – volet 2) - Aménagement de corridors scolaires sur la rue de Carillon;
- 14.14 Signature de la convention de subvention du Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM);

15. Transport et mobilité urbaine

- 15.1 Gratuité du service d'autobus, taxibus et du transport adapté dans la zone 1 pour différents événements;
- 15.2 Gratuité du transport en commun régulier (zone 1) pour les personnes admises au transport adapté - « Semaine québécoise des personnes handicapées »;

16. Avis de motion

- 16.1 Règlement n° 2187
« Règlement modifiant le règlement n° 1885 sur l'occupation du domaine public »
- 16.2 Règlement n° 2206
« Règlement modifiant le règlement n° 1760 relatif à la tarification dans le but d'y apporter des modifications quant aux tarifs ».
- 16.3 Règlement n° 2210
« Règlement autorisant des travaux à la station d'épuration et des travaux à divers ouvrages d'assainissement en réseau, décrétant une dépense de 2 457 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

16.4 Règlement n° 2216

« Règlement modifiant le règlement n° 1878 concernant les nuisances, la salubrité et la sécurité ».

17. Règlements

17.1 Règlement n° 2142-1

« Règlement n° 2142-1 modifiant le règlement n° 2142 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt de 1 800 000 \$ pour un montant total de 10 954 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.2 Règlement n° 2154-1

« Règlement n° 2154-1 modifiant le règlement n° 2154 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt de 366 000 \$ pour un montant total de 1 139 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.3 Règlement n° 2197

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser, à même la zone C-1057, la sous-classe d'usages C2-01, à l'exception de l'usage C2 01 10 « Salon funéraire ou crématorium ».

La zone C-1057 est située sur la rue MacDonald entre le boulevard du Séminaire Nord et la rue Champlain»

17.4 Règlement n° 2200

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de :

- De modifier, pour la zone H-2700, la note « (N168) » qui spécifie les dispositions applicables à un projet intégré résidentiel;
- D'autoriser, à l'intérieur de la zone H-2700, les garages en sous-sol (catégorie « B »);
- De réduire, à l'intérieur de la zone H-2700, la profondeur minimale prescrite pour un terrain d'une habitation multifamiliale de 13 m à 11,5 m.

La zone H-2700 est située sur la rue des Trembles, entre le boulevard Saint-Luc et la rue de l'Anse ».

17.5 Règlement n° 2203

« Règlement autorisant des travaux de forage et une étude géotechnique pour diverses rues en gravier et des honoraires professionnels pour une étude pour l'optimisation de la programmation des feux de circulation sur le boulevard du Séminaire Nord, décrétant une dépense de 462 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.6 Règlement n° 2205

« Règlement autorisant le financement de travaux pour l'augmentation de la capacité de pompage du poste Chemin des Patriotes, décrétant une dépense de 930 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.7 Règlement n° 2211

« Règlement modifiant le règlement n° 1854 relatif à l'interdiction de certains sacs de plastique à usage unique ».

18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal

18.1 Liste des personnes embauchées hors Conseil – février 2023;

18.2 Procès-verbal de correction : CM-20230228-7.3;

18.3 Approbation du règlement suivant par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :

- Règlement n° 2180: « Règlement autorisant la réalisation de travaux de réfection de chaussées et de forages pour diverses rues, décrétant une dépense de 6 640 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

18.4 Procès-verbal de correction : Règlement 2038-2.

19. Période de questions

20. Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public

21. Levée de la séance